FONCTIONNEMENT

ASSOCIATION FITMAG 2026-2027

1. **REPRISE DES COURS le lundi 7 Septembre 2026.**

Le planning des cours est valable de début septembre à fin juin et peut être modifié selon les besoins.

Il n'y a PAS COURS la 2ème semaine des VACANCES SCOLAIRES (les 2 semaines à Noël) et les JOURS FERIES (Lundi de Pâques, 1er Mai, 8 Mai, Jeudi et Vendredi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 11 novembre).

2. **ADHESION ASSOCIATION :**

L'adhésion à l'association est OBLIGATOIRE, elle vous permet d'être assuré. Le montant est de 20 € pour l'année.

Afin de limiter l'impact papier, nous avons créé l'adhésion et le paiement en ligne sur le site Hello Asso.

3. **REGLEMENT DES COURS :**

Abonnement Annuel Unique qui vous donnera un accès illimité à tous les cours et toutes les salles.

Système d'adhésion et d'abonnement en ligne directement via **Hello Asso**, avec possibilité de paiement par **virement**.

Trois formules de paiement sont désormais disponibles en ligne :

- **Paiement en une fois**
- **Paiement en trois fois** : **3** mensualités — la première au moment de l'adhésion, la deuxième en **novembre**, la troisième en **janvier**
- **Paiement en dix fois** :

Il est à noter que les paiements en plusieurs fois constituent une **facilité de paiement** qui vous est accordée et ne pourront en aucun cas être annulés par la suite. Aucun remboursement ne sera effectué

👉 Pour ceux qui préfèrent **ne pas utiliser le paiement en ligne**, vous pouvez régler par **chèque**, **chèques vacances** ou **espèces**. Dans ce cas, le paiement devra se faire **en une seule fois** (montant total de 320 €). Les paiements échelonnés ne sont possibles que via Hello Asso en ligne.

4. MINEURS :

Nous acceptons les enfants à partir de 14 ans sous conditions :

L'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte

L'adhésion à l'association est obligatoire : 20€

Le paiement de l'abonnement est réduit à 200€ au lieu de 300€.

Vous devrez remplir un **document d'autorisation parentale**.

Nous demandons un **certificat médical ET une fiche sanitaire**.

Les enfants **de moins de 14 ans ne sont pas admis à l'association.** Ils peuvent éventuellement vous accompagner sans participer aux cours mais restent sous votre entière responsabilité et ne doivent en **aucun cas perturber les cours**. Ils ne doivent pas rester dans l'espace où ont lieu les cours.

5. MATERIEL :

Chaque personne devra amener son propre tapis et son propre matériel. Le matériel stocké dans la salle polyvalente (Ballons de pilates, Steps …) ne servira qu'aux personnes faisant un cours d'essai ou aux personnes ayant exceptionnellement oublié leur propre matériel.

6. SALLES :

Chaque salle a son propre fonctionnement et certaines ont quelques contraintes dont nous devons tenir compte pour continuer à en bénéficier :

- **Ecole de St Jacques : Le portail doit obligatoirement rester fermé. C'est pourquoi il est important que vous soyez bien à l'heure.**
 Nous prendrons donc les inscriptions à l'extérieur et vous ferons rentrer à partir de 18h40 pour les cours commençant à 18h45. Pour les cours suivants, vous devrez attendre à l'extérieur que l'on vienne vous ouvrir

- **Gendarmerie de St Claude : Si vous avez répondu oui à la question « souhaitez-vous participer aux cours de St Claude ? », vous devrez remplir la suite du questionnaire sur la fiche d'inscription. Vos réponses seront envoyées aux gendarmes et vous recevrez par mail votre licence. Celle-ci devra être présentée à l'accueil et posée de façon visible dans votre voiture. Vous pourrez vous garer sur la place d'armes, de part et d'autre du monument aux morts (surtout pas devant)**

7. PRESENCE AUX COURS :

L'inscription aux cours est OBLIGATOIRE et doit être effectuée AVANT le début des cours afin que vous soyez assurés.

Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire grâce aux liens que vous avez reçus ou grâce au QR code du prof affiché à l'entrée AVANT LE DEBUT DE CHAQUE COURS.